



Envy Foaming Disinfectant Cleaner (US)

Révision: 2024-07-31

Version: 02.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Envy Foaming Disinfectant Cleaner (US)
FDS #:	MS0800465
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none"> • Industriel/Institutionnel • Désinfectant • Ce produit est projeté être utilisé non dilué.
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
Producteur, importateur, fournisseur	
Siège social aux États-Unis	
Diversey, Inc.	
P.O. Box 19747	
Charlotte, NC 28219-0747	
Phone: 1-888-352-2249	
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : www.diversey.com	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Aerosols, Category 1
Gases Under Pressure, Liquefied gas
Eye irritation, Category 2A



Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur les risques

AÉROSOL EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. CONTIENT DU GAZ SOUS PRESSION; PEUT S'EXPLOSER EN CAS D'ÉCHAUFFEMENT. PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX.

prises en garde :

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas incinérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION: appeler un Centre Antipoison/ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C (122 °F) à cause du risque de le faire éclater. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Isobutane	75-28-5	1 - 5%
Éther méthylique de dipropylèneglycol	34590-94-8	1 - 5%
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	1 - 5%
Butane	106-97-8	> 0.1 - < 1%
n-Alkyle (68 % C12, 32 % C14) chlorure de diméthyl éthylbenzyl ammonium	68956-79-6	> 0.1 - < 1%
n-Alkyl (60% C14, 30% C16, 5% C12, 5% C18) chlorure de diméthylbenzylammonium	68391-01-5	> 0.1 - < 1%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

Par voie cutanée: Rincer abondamment à l'eau.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Vaporiser d'eau pour garder au froid les contenants exposés au feu. Produit en aérosol - Les contenants risquent de se propulser ou de s'explorer s'ils sont exposés à la chaleur du feu.

Moyen d'extinction approprié

Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques

Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante. Aérosol de niveau 3, code NFPA 30B.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Enlever toute source d'inflammation. Contenu sous pression. Ne pas trouser ou incinérer les cannettes.

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. Ne pas mélanger avec d'autres produits ou produits chimiques, à moins d'indication sur l'étiquette. Mélanger seulement avec de l'eau. **AÉROSOL EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Contenant sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas incinérer. L'usage abusif intentionnel de ce produit par la concentration et l'inhalation délibérées de son contenu peut être nocif ou mortel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. **POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT**

Entreposage: Aérosol de niveau 3, code NFPA 30B. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C (122 °F) à cause du risque de le faire éclater.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Niveau 3 Aérosols

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	ACGIH	OSHA
Isobutane	1000 ppm (STEL)	-
Éther méthylique de dipropylèneglycol	50 ppm (TWA)	Skin 100 ppm (TWA) 600 mg/m ³ (TWA)
Butane	1000 ppm (STEL)	-

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Protection des yeux:	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide pressurisé

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 0.98 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair Not applicable as product is an aerosol

Viscosité cinématique Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 7.2 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Combustion prolongée Sans objet.

Portée de la flamme (centimètres) : 0

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé **- inférieure:** indéterminé

Couleur: Transparent , Blanc

Odeur: Lavande Ammoniaque

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 0.98

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.30 % by wt.

pH: > 11

La corrosion des métaux: Non corrosif

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Sans objet

Stabilité

Le produit est stable

Possibilité de réactions dangereuses:

Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

Produits de décomposition dangereux

Aucun raisonnablement prévisible.

Matières à éviter

Acides. Acides forts. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil direct. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dus à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

Contact avec les yeux: Cause des irritations oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et des larmoiements.

Ingestion: Les symptômes peuvent inclure des douleurs d'estomac et des nausées. Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

Inhalation: Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires. Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.

Organes cibles (exposition répétée)

Mesures numériques de toxicité

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes No other adverse effects known.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Entreposage des pesticides :

Consultez l'étiquette du produit.

Entreposage des pesticides :

Consultez l'étiquette du produit.

Éliminant du contenant :

Consultez l'étiquette du produit.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Déchets inflammables D001.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujéti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

Description du connaissance DOT (voie terrestre) UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1

Description du voie maritime connaissance UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

EPA Reg. No. : 70627-35

Ce produit chimique est un pesticide enregistré par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les dangers qui sont obligatoires pour les fiches de données de sécurité (FDS) et les étiquettes de produits chimiques qui ne sont pas des pesticides en milieu de travail. L'information sur les dangers telle que requise sur l'étiquette des pesticides est reproduite ci-dessous. L'étiquette du pesticide comprend également d'autres renseignements importants, y compris le mode d'emploi

CAUTION: Causes moderate eye irritation. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling.
 PHYSICAL AND CHEMICAL HAZARDS: CONTENTS UNDER PRESSURE. Do not use or store near heat or open flame. Do not puncture or incinerate container. Exposure to temperatures above 130° F may cause bursting.

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Isobutane	75-28-5	1 - 5%			
Éther méthylique de dipropylèneglycol	34590-94-8	1 - 5%			X
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	1 - 5%			
Butane	106-97-8	> 0.1 - < 1%			
n-Alkyle (68 % C12, 32 % C14) chlorure de diméthyl éthylbenzyl ammonium	68956-79-6	> 0.1 - < 1%			
n-Alkyl (60% C14, 30% C16, 5% C12, 5% C18) chlorure de diméthylbenzylammonium	68391-01-5	> 0.1 - < 1%			

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Éther méthylique de dipropylèneglycol	X		

Réglementation Canadienne**16. AUTRES INFORMATIONS****NFPA (National Fire Protection Association)**

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2

Inflammabilité 4

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2024-07-31

Version: 02.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.